

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

N° 01 /2026

Conformement aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel °15/247Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacites minimales N°160/2025 Relatif à la Réalisation du reste a réaliser d'un collège type 06 au niveau du site bahrara 3380 (ACLS+LPA+LPL) commune DJELFA wilaya de Djelfa programme cité habitat intégrée 2024.

Qu'àl'issue de l'évaluation des offres,le marché a été attribué provisoirement a :

Lot N°	Entreprises Retenues	Offre proposée En TTC	Offre corrigé En TTC	Delai (Mois)	Critere De choix
Lot unique	Rahmoun Miloud NIF 18117040097644800000	279.829.740.46	277.895.276.46	08	Offre unique

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante , dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchesde wilaya ,les autres sumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la premiere parution du present avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Le Directeur des équipements publics